

DEC140970DR18

Décision portant nomination de M. Christophe COINON aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR8520 intitulée Institut d'Electronique de Microélectronique et Nanotechnologie

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

Vu l'arrêté du 26 octobre 2005 modifié relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de la certification du formateur ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu la décision n° DEC133034DGDS du 20 décembre 2013 portant prorogation de structures opérationnelles de recherche et nommant M. Lionel BUCHAILLOT, directeur de l'unité 8520 ;

Vu l'attestation de formation dans le secteur industrie et recherche option sources scellées délivrée à M. Christophe COINON le 30/07/2010 par le CEAR ;

Vu l'avis favorable du CRHSCT du 11/04/2014,

DECIDE :

Article 1er : Nomination

M. Christophe COINON, IE1, est nommé personne compétente en radioprotection pour une durée de 5 ans à compter du 30/07/2010.

Article 2 : Missions

M. Christophe COINON exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail sur le site de l'IMEN LCI et pour l'équipement (diffractomètre Siemens 60kV) situé à l'IEMN bâtiment P3 sur le campus de l'université de Lille1.

Article 3 : Communication obligatoire

L'identité et les coordonnées de M. Christophe COINON sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Lille, le 13/03/2014



Le directeur d'unité
Lionel BUCHAILLOT

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Françoise PAILLOUS



P/la Déléguée Régionale
Empêchée par délegation
adjoint à la Déléguée Régionale
Vincent BENAVENT